

et il revise ses programmes d'aide afin de faire encore davantage. Le représentant du Canada a fait état d'un grand nombre de mesures coopératives auxquelles notre pays a pris part au cours de l'année dernière. Les plus riches pays de l'Association internationale de développement se sont mis d'accord pour fournir sous réserve de l'approbation législative, de nouvelles ressources financières de l'ordre de 750 millions de dollars É.-U. A compter de 1965, le Canada contribuerait en trois ans 41 millions de dollars É.-U.

Une fois le débat général terminé, la Commission a étudié les projets de résolution portant sur le commerce international et le développement économique. Du 22 au 24 octobre inclusivement, elle a débattu le projet de résolution relative à la prochaine Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Présentée par soixante-quinze pays en voie de développement et adoptée à l'unanimité le 24 octobre, la résolution invite les États qui participeront à la Conférence à "tenir dûment compte" de la déclaration commune faite par les pays en voie de développement à la deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence, qui s'est tenue cette année à Genève.

Une résolution sur les moyens de favoriser la réforme agraire, présentée par le Brésil, Costa-Rica, le Pérou et les Philippines, a reçu l'approbation unanime de la Commission, le 1<sup>er</sup> novembre. La résolution invite les États membres à faire en commun un effort suprême pour faciliter une réforme agraire efficace, démocratique et pacifique dans les pays en voie de développement, afin d'aider les cultivateurs sans terre ou les petits ou moyens agriculteurs.

Après l'adoption de la résolution, la Commission a commencé l'étude d'un projet de résolution en faveur de la distribution gratuite de nourriture aux écoliers des pays en voie de développement. Présentée d'abord par le Pérou et modifiée à plusieurs reprises au cours de la discussion, la résolution a été adoptée le 2 novembre par 87 voix (dont le Canada), sans opposition. Il y a eu une abstention.

La Commission a adopté le 5 novembre, par 81 voix (dont celle du Canada) contre une, et 14 abstentions une résolution, parrainée entre autres par ce pays, où elle proposait pour le premier semestre de 1964 la création d'un institut de formation et de recherche. Le texte, qui avait pour origine une recommandation du Conseil économique et social, renfermait des modifications présentées par le Canada et vingt-quatre autres pays. L'institut dispenserait une formation tendant à assurer aux pays en voie de développement une participation plus complète à l'activité de l'ONU.

La Commission a adopté le 13 novembre une résolution relative aux moyens à prendre pour aider les pays à faire disparaître l'analphabétisme. Le résultat du scrutin a été de 98 voix pour (dont celle du Canada), aucune contre, et une abstention.

Le 11 novembre, la Commission a approuvé à l'unanimité une résolution du Brésil sur le rôle des brevets dans la diffusion des connaissances techniques dans les pays en voie de développement. La Commission a aussi adopté une résolution